



*Communiqué  
Pour diffusion immédiate*

## **Ligne d'interconnexion Northern Pass : SOS mont Hereford appuie le scénario d'enfouissement proposé par Forêt Hereford**

**Québec, Montréal et Sherbrooke, le 9 novembre 2017** – La coalition SOS mont Hereford annonce qu'elle appuie le scénario d'enfouissement proposé par Forêt Hereford inc. (FHI), tracé qui passerait notamment sous des chemins forestiers situés dans la Forêt communautaire Hereford. La coalition joint ainsi sa voix à celles des communautés locales, ainsi que de la MRC de Coaticook en faveur de l'enfouissement de la ligne. L'option de la ligne aérienne à haute tension menaçait de défigurer et fragmenter de manière importante le mont Hereford et sa forêt, une zone de conservation reconnue.

« En ajoutant notre voix à celles des autres organismes et des communautés locales, nous voulons montrer qu'il existe un compromis qui rallie actuellement tous les intervenants, et qui est de loin préférable à celui d'une ligne aérienne en plein cœur du mont Hereford avec compensation, la solution actuellement prisée par Hydro-Québec », a déclaré Mélanie Lelièvre de Corridor Appalachien.

Pour la coalition, la reconnaissance et le respect intégral des aires protégées demeurent essentiels. Toutefois, en regard des contraintes physiques et des considérations sociales locales, le contournement de l'aire protégée ne semble pas envisageable selon les scénarios actuels. SOS mont Hereford estime donc que la solution de l'enfouissement de la ligne sous les chemins municipaux et forestiers existants doit être retenue par Hydro-Québec. D'autant plus que le passage d'une ligne aérienne menace l'un des plus beaux paysages protégés de la région.

« Dans un scénario idéal, Hydro-Québec aurait pleinement reconnu l'aire protégée dès le début du projet et aurait tout mis en œuvre pour la contourner en proposant plusieurs options de scénarios. Ce n'est malheureusement pas ce qui s'est produit », a constaté pour sa part Christian Simard de Nature Québec. La coalition estime donc que le compromis proposé par le milieu représenterait une nette amélioration par rapport au scénario initial de ligne aérienne proposé par la société d'État. L'option de l'enfouissement nous rapprocherait également des standards exigés au New Hampshire, où la même ligne doit être enfouie sur 100 km.

Notons par ailleurs que la préservation et la protection du mont Hereford, de ses paysages et de ses aires protégées a reçu jusqu'à présent l'appui du ministre de la région, Luc Fortin, du député local Guy Hardy, de la MRC de Coaticook, de la municipalité de Saint-Herménégilde, du Club Chasse et Pêche Hereford inc, de Tourisme Cantons-de-l'Est, de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire de l'Estrie, de Paysages estriens, de la Société pour la nature et les Parcs, du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement et de plus de 10 000 citoyens signataires de la campagne d'appui [diffusée par SOS Mont Hereford](#).

La coalition SOS mont Hereford est prête à rencontrer les nouveaux membres des cabinets des ministères des Ressources naturelles et de l'Environnement pour rétablir le contexte et éviter une erreur irréparable : le saccage d'une aire protégée – le plus important legs testamentaire au Québec – pour des fins d'exportation d'énergie vers les États-Unis.

-30-

La coalition SOS mont Hereford est composée de Nature Québec, Corridor appalachien, du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et du Réseau de milieux naturels protégés.

Site internet de la coalition :

<http://sos-hereford.org/>

**Pour plus d'information et demande d'entrevue :**

**Nature Québec**

Gabriel Marquis

[gabriel.marquis@naturequebec.org](mailto:gabriel.marquis@naturequebec.org)

581 307-8613

**Conseil régional de l'environnement de l'Estrie**

Jacinthe Caron

[j.caron@environnementestrie.ca](mailto:j.caron@environnementestrie.ca)

819 574-3051

**Corridor appalachien**

Mylène Alarie

[mylene.alarie@corridorappalachien.ca](mailto:mylene.alarie@corridorappalachien.ca)

819 933-6622

**Réseau de milieux naturels protégés**

Delphine Favorel

[delphine.favorel@rmnat.org](mailto:delphine.favorel@rmnat.org)

514 272-2666 poste 25

438 877-8774